

DÉCLARATION DE TRAVAUX

Conseil départemental des Vosges



(ARTICLE 49 du Code des Postes et des
Communications Électroniques)

8. Rue de la préfecture

88088 EPINAL CEDEX 9

1 – DÉCLARANT

Maître d'ouvrage : Maître d'œuvre :

Dénomination : Conseil départemental des Vosges

Contact (Nom, prénom) : MOUGIN Benoit

Adresse (numéro, rue, lieu-dit, code postal, commune) : 8, Rue de la Préfecture

88000 EPINAL

Téléphone : 03.29.29.88.46

Courriel : amenagementnumerique@cg88.fr

2 - TRAVAUX À RÉALISER

Adresse (numéro, nom de la voie) ou localisation cadastrale (subdivision, numéro de parcelle, section, lieu-dit) :

Localisation : GEMMELAINCOURT/ GIRONCOURT

Commune : GEMMELAINCOURT Code Postal : 88 170

Type de travaux : Intervention sur voirie existante Création de voirie Création de réseau

Type d'ouvrages : Réseaux d'assainissement Réseaux d'eau potable Réseaux électriques
 Réseaux de gaz Réseaux de communications électroniques
 Autres réseaux :

Nature des travaux : pose de fourreaux PEHD

Linéaire construit : 3900 ml mètres Date des travaux : 2017

88

3 – INFORMATIONS DEMANDÉES

- Plan de situation désignant la position des ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques projetés. L'échelle du plan doit être comprise entre le 1/5000^e et le 1/25000^{ème}
- Plans électroniques (au format .DWG géo référencé) des travaux à réaliser.
- Coordonnées LAMBERT du projet.

Conformément à l'article 49 du Code des postes et des communications électroniques et à son décret d'application n°2010-726 du 28 juin 2010, cette déclaration fera l'objet d'une publicité auprès des collectivités territoriales ou groupements de collectivités concernés ainsi que des opérateurs de réseaux de communications électroniques.



3.3. Fiche de synthèse quantitatif

Infrastructures	Longueurs en (ml)
Génie civil à créer	3895
Infrastructures aériennes existantes	
Infrastructures aériennes à créer	
Génie civil tiers existant	9
Génie civil Orange Existant	1443
Total	5347

PRM Gemmelshout
NRA TGV Gisorscourt Sur Vraie ↔ BDO B = 1395m
BDO B ↔ BDO C = 2370m
BDO C ↔ BDO D = 1613m

